

que, dans les études scientifiques, les jeunes gens qui avaient reçu un solide enseignement gréco-latin, se montraient toujours bien supérieurs à ceux de leurs condisciples qui en avaient été privés.

La commission d'enquête a fait appel aux chambres de commerce, et leur a demandé leur avis sur la question du latin. Les hommes de la plus haute compétence sont venus affirmer qu'on reconnaît partout, même dans les postes les plus élevés des carrières agricoles, industrielles et commerciales, ceux qui ont reçu une éducation gréco-latine, et qu'ils y réussissent mieux que les autres.

La chambre de commerce de Lyon constate que la plupart des chefs des grandes maisons dont elle est l'organe, ont reçu l'enseignement classique. " Nous ne croyons pas, nous écrit son président, que ce genre d'études ait été inutile pour la formation de leur esprit et pour le développement des qualités nécessaires dans la direction d'un nombreux personnel et la conduite des grandes affaires. "

" La plupart des professeurs que nous avons entendus, dit le Président de la Commission, demandent la suppression de l'enseignement moderne; la plupart des Chambres de commerce et un grand nombre de Conseils généraux en prendraient aisément leur parti. "

" Il est peu d'exemples, dit M. Verneuil, d'une réforme qui, à peine entrée dans la période d'application, ait trouvé moyen de désappointer à la fois ses partisans et ses adversaires comme cette réforme de notre enseignement secondaire. "

Et c'est cet enseignement moderne appelé par M. Ragon " un enseignement bâtard, prétentieux, inutile, dont personne n'est satisfait, " qu'on voudrait mettre ici à la place de notre enseignement traditionnel. Avant de demander des réformes à notre cours classique, sachons au moins ce qui s'est fait ailleurs. La France est riche en hommes, elle est riche en argent. Elle a une population de près de quarante millions; elle donne plus de cinq millions de piastres chaque année seulement pour l'enseignement secondaire; et pour avoir le chiffre réel des dépenses que cet enseignement met annuellement à la charge du pays, il faudrait ajouter à la subvention inscrite au budget, l'intérêt des centaines de millions empruntés pour bâtir les lycées et les collèges et dont la rente est payée par l'impôt. Un député a pu dire à la tribune de la Chambre tout dernièrement que chaque élève des lycées coûte à l'Etat cinq cents francs.